CÔTÉ GRANDE MOTTE - CÔTÉ MARINA
695 avenue du Général Leclerc 34280 La Grande-Motte
Tél: 04 67 86 73 31
aurelien.bouzon@gmail.com
https://www.cotegrandemotte.com/

aurelien.bouzon@cotemarina.com

420 000 EUR*

*420 000 € Honoraires à la charge du vendeur.

Appartement à Vendre - le grau du roi

Référence : CM1951

Informations générales

Type de bien	Appartement
Type de transaction	A vendre

Localisation

Code postal	30240
Ville	le grau du roi
Secteur	port camargue

Aspects financiers

Prix	420 000 EUR
Bien soumis à l'encadrement des	Non

Copropriété

Bien en copropriété	Oui
Nb Lots Copropriété	135
Charges annuelles (ALUR)	438.41 EUR

Surfaces

Surface	39 m2

Intérieur

Nombre pièces	3
Chambres	2
Salle(s) d'eau	1
WC	1

Autres

Nombre de terrasses	1
Nombre garages/Box	1

Diagnostics

Concerné par un Etat des Risques	Non
Soumis à l'affichage du DPE	Oui
Date établissement Diagnostic	03/05/2023
Consommation énergie primaire	E
Gaz Effet de Serre	B

Au sein d'une résidence sécurisée avec piscine, découvrez cette marina en rez-de-chaussée, qui bénéficie également d'un garage privatif.
L'intérieur se compose d'un séjour lumineux, d'une chambre et d'une cabine, d'une salle d'eau et d'un WC indépendant.
Côté extérieur, vous apprécierez une belle terrasse ainsi qu'un appontement de 3 x 8 mètres, permettant de profiter pleinement de la vie au bord de l'eau.
Un bien idéal pour profiter de Port Camargue et de son environnement privilégié, que ce soit pour une résidence secondaire ou un investissement. Une opportunité à ne pas manquer !.

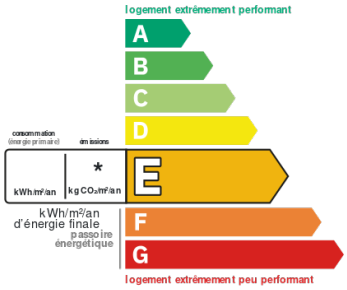

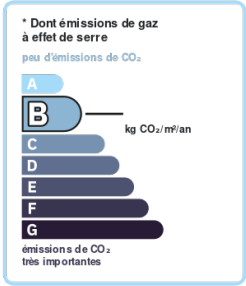

Document non contractuel

RCS Nîmes 531704922 Société par actions simplifiée au capital de 5000 € - Carte professionnelle (T) n° 531704922 - L'agence Côté Grande Motte - Côté Marina ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

Photos

Document non contractuel

RCS Nîmes 531704922 Société par actions simplifiée au capital de 5000 € - Carte professionnelle (T) n° 531704922 - L'agence Côté Grande Motte - Côté Marina ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.